Mandat de capital-investissement mondial coté en Bourse Counsel - série I

Gestion de placements Canada Vie ltée

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Mandat de capital-investissement mondial coté en Bourse Counsel – série I que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion de placements Canada Vie ltée (« GPCVL ») au 1-877-216-4979 ou visitez le www.counselportfolios.ca/fr-ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	CGF732
Date de création de la série :	16 avril 2026
Valeur totale du fonds au 30 juin 2026 :	$12,4 million(s) $
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

Gestionnaire du fonds :	Gestion de placements Canada Vie ltée
Gestionnaire de portefeuille :	Gestion de placements Canada Vie ltée
Sous-conseiller :	Keyridge Asset Management Limited
Distributions :	Annuelles, en décembre
Placement minimal :	Initial : 500 $; supplémentaire : 100 $; programme de prélèvements automatiques : 50 $. Ces montants peuvent changer de temps à autre, et GPCVL peut renoncer à cette exigence.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds cherche à procurer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres d'émetteurs de capital-investissement mondiaux cotés en bourse.

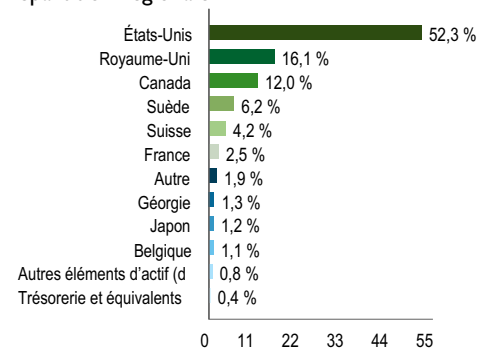
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2026. Les placements du fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (30 juin 2026)

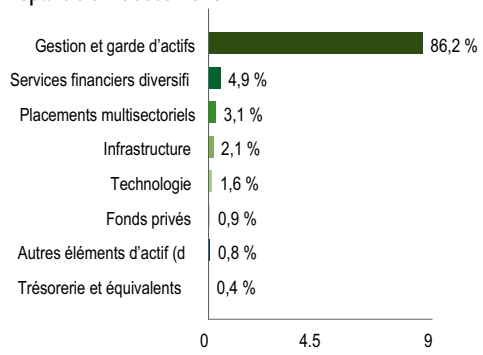
1.	The Blackstone Group Inc.	7,4 %
2.	3i Group PLC	6,9 %
3.	Brookfield Corp.	5,8 %
4.	KKR & Co. LP	5,1 %
5.	Apollo Global Management Inc.	4,9 %
6.	Ares Capital Corp.	4,8 %
7.	EQT AB	4,3 %
8.	Partners Group Holding AG	4,2 %
9.	Intermediate Capital Group PLC	3,2 %
10.	The Carlyle Group	2,9 %
	Pourcentage total des dix principaux placements	49,5 %
	Nombre total de placements	66

Répartition des placements (30 juin 2026)

Répartition régionale



Répartition sectorielle



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Niveau de risque

Counsel estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Étant donné qu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque n'est qu'une estimation de GPCVL. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	**Moyen à élevé**	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Les portefeuilles Counsel sont une famille de fonds gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Les marques qui figurent dans le présent Aperçu du fonds sont des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs et elles sont utilisées sous licence ou avec permission.

Mandat de capital-investissement mondial coté en Bourse Counsel - série I

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des titres de série I du fonds. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des titres de série I du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette série est en activité depuis moins d'une année civile.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de série I du fonds sur trois mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette série est en activité depuis moins d'une année civile.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 $ dans des titres de série I du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette série est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- chercher à intégrer à leur portefeuille une exposition à des émetteurs de capital-investissement mondiaux cotés en bourse
- recherchent un placement à moyen ou à long terme
- peuvent tolérer la volatilité des marchés boursiers

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de série I du fonds.

Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne payez pas de frais d'acquisition lorsque vous achetez des titres de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Les frais du fonds sont composés des frais d'administration à taux fixe, des charges du fonds et des frais d'opérations. Les frais d'administration à taux fixe annuels de la série sont de 0,15 % de la valeur de la série.

Étant donné que le fonds est nouveau, les charges du fonds et les frais d'opérations ne sont pas encore disponibles.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des titres de série I du fonds.

Les portefeuilles Counsel sont une famille de fonds gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Les marques qui figurent dans le présent Aperçu du fonds sont des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs et elles sont utilisées sous licence ou avec permission.

Mandat de capital-investissement mondial coté en Bourse Counsel - série I

3. Autres frais

Vous pourriez avoir à payer d'autres frais si vous achetez, détenez, vendez ou échangez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Honoraires de service-conseil	Les titres de série I sont offerts uniquement aux investisseurs qui ont une entente sur le paiement de frais avec la société de leur représentant. Vous et votre représentant convenez des frais annuels reposant sur l'actif, qui peuvent atteindre 1,5 % et qui sont calculés en fonction de la valeur marchande quotidienne moyenne de votre placement. Ces frais sont versés à la société de votre représentant et s'ajoutent aux frais payables par le fonds. Si elle en reçoit l'instruction, GPCVL déduira les frais de votre compte en procédant au rachat de titres d'un fonds que vous aurez désigné à cet effet et remettra le produit à la société de votre représentant en votre nom.
Frais de gestion de la série I	Vous payez des frais de gestion de 0,85 % directement à GPCVL. GPCVL déduira les frais de votre compte en procédant au rachat de titres d'un fonds que vous aurez désigné à cet effet. GPCVL pourrait, à son gré, réduire les frais de gestion payable par un investisseur, ou y renoncer.
Frais d'échange	Si vous échangez des titres d'une série contre des titres d'une autre série d'un même fonds ou d'un autre fonds Counsel, vous pourriez devoir payer à la société de votre représentant des frais d'échange pouvant aller jusqu'à 2 %.
Frais pour opérations à court terme inappropriées	Le fonds pourrait exiger des frais de 2 % de la valeur des titres échangés ou rachetés si vous effectuez une opération à court terme inappropriée, définie comme une opération effectuée sur une courte période (moins de 30 jours) et qui, de l'avis de GPCVL, peut porter préjudice aux investisseurs.
Frais pour opérations à court terme excessives	Le fonds pourrait exiger des frais de 1 % de la valeur des titres échangés ou rachetés si vous détenez un placement dans le fonds pendant moins de 30 jours et que vos opérations dénotent une habitude de négociations à court terme qui, de l'avis de GPCVL, peut porter préjudice aux investisseurs.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec GPCVL ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Gestion de placements Canada Vie ltée
255, avenue Dufferin
London (Ontario) N6A 4K1

Sans frais: 1-877-216-4979
www.counselportfolios.ca/fr-ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Les portefeuilles Counsel sont une famille de fonds gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Les marques qui figurent dans le présent Aperçu du fonds sont des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs et elles sont utilisées sous licence ou avec permission.